

## **SÉANCE DU LUNDI 2 DÉCEMBRE 2019**

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Lac-Saguay tenue le lundi 2 décembre 2019 à 19h30, à laquelle étaient présents et formant le quorum les conseillers (es), Mireille Decelles, Pierre Gravel, Michel Chouinard, et Jean-Pierre Allard.

Sous la présidence de la mairesse Francine Asselin-Bélisle. Aussi présent, monsieur Richard Gagnon secrétaire-trésorier et directeur général.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le quorum ayant été constaté par le secrétaire-trésorier, la mairesse déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

2019-12-01  
Ordre du  
jour

#### **1. ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Mireille Decelles  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard  
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1) Ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 novembre 2019
- 3) Adoption du registre des paiements fournisseurs et des salaires au 30 novembre 2019
- 4) Avis de motion - Règlement 2020-01 décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification des services municipaux
- 5) Autorisation aux procureurs de la MRC d'Antoine-Labelle
- 6) Entretien hivernal 2019-2020 des sites et stationnements de la Municipalité
- 7) Dépôt de la liste des taxes à recevoir au 30 novembre 2019
- 8) Adoption du budget 2020 – Séance extraordinaire du 16 décembre 2019
- 9) Correspondance et informations
- 10) Varia
- 11) Période de questions
- 12) Levée de la séance

Adoptée

2019-12-02

#### **2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 NOVEMBRE 2019**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard  
Appuyé par le conseiller Michel Chouinard

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 4 novembre 2019 soit approuvé tel que rédigé par monsieur Richard Gagnon, secrétaire-trésorier.

Adoptée

2019-12-03

#### **3. ADOPTION DU REGISTRE DES PAIEMENTS FOURNISSEURS ET DES SALAIRES AU 30 NOVEMBRE 2019**

Il est proposé par le conseiller Michel Chouinard  
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Allard  
Et résolu à l'unanimité :

D'adopter le registre des paiements au 30 novembre 2019 soit :

- le registre des chèques général, portant les numéros C1900449 à C1900477 et les paiements directs L1900058 à L1900061 totalisant 71 432.12\$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> novembre au 30 novembre 2019;
- le registre des salaires, portant les numéros D1900255 à D1900260 (élus), totalisant 4 128.26\$ et les numéros D1900253 à D1900254, D1900261 à D1900270 (employés) totalisant 6 405.61\$ et portant sur la période du 1<sup>er</sup> novembre au 30 novembre 2019.

Adoptée

2019-12-04

**4. AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT 2020-01 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXATION ET LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX**

Le conseiller Michel Chouinard donne avis de motion que, lors d'une séance ultérieure, sera adopté un règlement décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification des services municipaux, et ce pour l'année 2020.

Adoptée

2019-12-05

**5. AUTORISATION AUX PROCUREURS DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE**

**ATTENDU QUE** le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle, par sa résolution **MRC-CC-13466-10-19**, a mandaté la firme Dunton Rainville, avocats, pour agir à titre de procureurs de la MRC devant la Cour municipale pour une période se terminant le **31 décembre 2020** ;

**ATTENDU QU'** il y a lieu d'autoriser **Me Pierre-Alexandre Brière, Me Marie-Claire Côté et Me Audrey Sénécal** de la firme Dunton Rainville, à signer et autoriser les constats d'infraction émis pour et au nom de la Municipalité de Lac-Saguay en vertu de la réglementation sur les systèmes d'alarme de ladite municipalité ;

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard, appuyé par le conseiller Michel Chouinard et résolu à l'unanimité que le conseil autorise **Me Pierre-Alexandre Brière, Me Marie-Claire Côté et Me Audrey Sénécal** de la firme Dunton Rainville, à signer et autoriser les constats d'infraction émis relativement à la réglementation sur les systèmes d'alarme pour et au nom de la Municipalité de Lac-Saguay faisant partie de la Cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle.

Adoptée

2019-12-06

**6. ENTRETIEN HIVERNAL 2019-2020 DES SITES ET STATIONNEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par la conseillère Mireille Decelles  
Appuyé par le conseiller Pierre Gravel  
Et résolu à l'unanimité :

Que le contrat de déneigement 2019 – 2020 pour le Boisé B.B. Gauthier, l'Édifice St-Hugues et le Parc Georges-Painchaud soit accordé à l'entreprise Les Déneigements Jean-Luc Cossette, et ce, au même coût que la saison 2018 – 2019. Les travaux devront être exécutés avec un véhicule immatriculé conforme à son usage.

Adoptée

2019-12-07

**7. DÉPÔT DE LA LISTE DES TAXES À RECEVOIR AU 30 NOVEMBRE 2019**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard  
Appuyé par le conseiller Michel Chouinard  
Et résolu à l'unanimité :

D'accepter le dépôt de la liste des taxes à recevoir au 30 novembre présentée par Richard Gagnon, directeur général.

Adoptée

**8. ADOPTION DU BUDGET 2020 – SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2019**

Le directeur général, Richard Gagnon, informe l'assemblée qu'il y aura une séance extraordinaire le lundi 16 décembre afin d'adopter le budget pour la prochaine année financière et le règlement sur la taxation 2020.

**9. CORRESPONDANCE ET INFORMATION**

**10. VARIA**

## **11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

2019-12-08

## **12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Allard  
Appuyé par le conseiller Michel Chouinard  
Et résolu à l'unanimité :

Que la séance du conseil soit terminée et levée à 20h00

Adoptée

\_\_\_\_\_  
Francine Asselin-Bélisle, mairesse

\_\_\_\_\_  
Richard Gagnon, directeur général

## **CERTIFICAT DE CRÉDIT DISPONIBLE**

Je soussigné, Richard Gagnon, directeur général, certifie que les fonds sont disponibles pour effectuer l'ensemble des engagements pris par le conseil et pour effectuer le paiement des comptes de la résolution 2019-12-03.

\_\_\_\_\_  
Richard Gagnon, directeur général

Je, Francine Asselin-Bélisle, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Francine Asselin-Bélisle, mairesse